Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes

Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 70 (2012)

Heft: 1

**Artikel:** Une banque pour l'économie sociale et solidaire?

Autor: Roten, Dominique

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-390886

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# UNE BANQUE POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE?

DOMINIQUE ROTEN Banque Alternative Suisse SA dominique.roten@abs.ch

Bien que la BAS n'ait pu obtenir le statut juridique de banque coopérative et, à défaut, se soit constituée en tant que SA, elle affiche néanmoins sa filiation à l'ESS. Au-delà d'un simple code théorique de bonne conduite, la BAS souhaite réellement mettre en œuvre les principes phares de la Charte de l'ESS telle qu'elle a été formulée par APRES-GE puis APRES-VD. A partir de critères emblématiques¹, il est possible d'évaluer plus en détail la manière dont la BAS se conforme dans ses pratiques aux engagements auxquels elle déclare souscrire.

Mots-clés: Bien-être social, lucrativité limitée, principes éthiques, finances solidaires, démocratie participative.

## APERCU HISTORIQUE<sup>2</sup>

1985 à 1989: Elaboration du projet de créer une banque alternative.

1990: Obtention de l'autorisation de la Commission fédérale des Banques et constitution du capital-actions de 9,5 millions de francs.

29 octobre 1990: ouverture de la banque à Olten (à mi-chemin entre Berne et Zurich).

1992: L'association romande pour la promotion de la Banque alternative BAS voit le jour en vue de la création ultérieure d'une représentation de la Banque dans la partie francophone de la Suisse.

1996: La BAS se raccorde au SIC (Swiss Interbank Clearing) qui lui permet d'améliorer son trafic des paiements.

L'association Fonds d'Innovation est crée grâce à un don. Le fonds a pour but de soutenir des projets qui ne peuvent obtenir un crédit bancaire traditionnel.

1997: Introduction de la carte Maestro pour les retraits d'argent à des automates en Suisse et à l'étranger.

Ouverture d'une représentation de la BAS à Lausanne pour la Suisse francophone.

2002: La BAS débute la vente de fonds de placement durables avec les deux fonds de la Banque Sarasin «Oekosar» et «Sustainable Equity - Global».

Comme indiqué dans la Charte des deux APRES, Genève et Vaud. Ce choix non exhaustif de principes d'action doit être lu comme des objectifs vers lesquels tendre. Ces valeurs et principes seront, à moyen terme, les repères d'organisations motivées à se reconnaître dans l'ESS

Extrait de «La Banque Alternative Suisse en bref», cf. site internet : www.bas.ch

2003: Un service de durabilité est crée au sein de la banque et un outil d'analyse novateur (le Rating immobilier de la BAS®) est lancé pour analyser la durabilité des constructions financées par la BAS (Hypothèque-BAS).

2004: La BAS organise, dans le cadre des ses «Débats d'argent», une manifestation publique à Zurich sur le thème «Placements durables – comment faire son choix ?». L'événement est un succès.

2005: L'assemblée générale décide de renforcer l'importance de l'éthique dans la banque en créant une instance externe de contrôle d'éthique.

La BAS obtient le prix Egalité pour sa volonté stratégique cohérente visant à garantir et à concrétiser l'égalité des chances.

2006: La BAS fête son quinzième anniversaire. Elle adhère à la FEBEA, Fédération Européenne des Finances Ethique et Alternative. La BAS décide de changer de système informatique bancaire et se joint à un groupe de banques régionales, tout en gardant une complète indépendance.

2007: La BAS acquiert un bel immeuble à Olten, qu'elle va transformer selon les critères de la construction écobiologique. Elle emménagera dans son nouveau siège en 2009. Elle développe l'activité de conseil, change son système informatique bancaire et proposera des services bancaires en ligne (e-banking) dès 2008.

2008: La BAS enregistre un afflux exceptionnel de clientèle et de nouveaux fonds. Elle confère une base institutionnalisée élargie à la codécision des collaboratrices et collaborateurs. Elle est la première banque de Suisse à calculer avec précision les émissions de CO2 de certains domaines de crédit.

2009: La BAS emménage dans son nouveau siège social à Olten. Il s'agit du premier bâtiment construit avec le label Minergie-P dans le canton de Soleure. La raison sociale Banque alternative BAS est modifiée en Banque Alternative Suisse SA.

2010: La BAS fête son 20e anniversaire. En mars, elle ouvre un nouveau centre de conseil à Zurich.

Au dernier trimestre, elle enregistre deux records d'un coup: son total de bilan dépasse le milliard de francs et elle accueille son 25 000e client.

## LES PRINCIPAUX CHIFFRES AU 30 JUIN 2011

Somme de bilan: 1 059 millions CHF (environ 882 millions Euros)

Croissance de bilan: + 4,5 %

Avoirs déposés par la clientèle: 975 millions (812 millions)

Nombre de client(e)s: 25'942

Crédits utilisables en francs: 849 millions (707 millions)

Nombre de preneu(ses)rs de crédits: 830

Nombre d'actionnaires: 4'455

Nombre de collaboratrices/teurs: 80

Proportion de femmes aux postes dirigeants dans l'effectif: 52 %

## SES LIGNES DIRECTRICES

Les principes éthiques priment sur la maximisation du profit,

L'activité bancaire se base sur la transparence et les crédits octroyés sont publiés,

L'évasion fiscale est réfutée lors de l'entrée en relation d'affaires, Les crédits soutiennent des projets écologiques et sociaux, La solidarité est encouragée: elle permet l'octroi de crédits à des taux d'intérêt réduits, Le fonctionnement interne est largement démocratique, La clientèle et le public sont informés sur les effets et le rôle de l'argent, L'égalité des chances pour les deux sexes fait partie de la stratégie d'entreprise.

# RESPECT DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

La Charte de l'ESS invite tout acteur ou actrice de l'ESS à définir, protéger et développer l'utilité sociale de ses activités; à développer des relations économiques avec des filières de production qui offrent des conditions de travail et de rémunération équitables. Parallèlement, la BAS place au coeur de son action le bien commun, l'être humain et la nature, ainsi qu'une qualité de vie soutenable, pour les générations actuelles et futures. Les fondements éthiques de ses produits ouvrent la voie vers un modèle économique alternatif, écologique et social. Soulignons que la BAS renforce la prise de conscience de l'impact sociétal du capital et du rendement de l'argent. En effet, la BAS propose aux investisseuses et investisseurs de renoncer volontairement à tout ou partie de leurs intérêts, en faveur de projets méritant d'être encouragés. Elle favorise ainsi des placements porteurs de sens grâce à la solidarité entre créancières/créanciers et débitrices/débiteurs, démontrant par-là des possibilités de conception d'un nouvel environnement économique.

# POURSUIVRE UN BUT NON LUCRATIF OU À LUCRATIVITÉ LIMITÉE

Pour une organisation de l'ESS, les éventuels profits sont prioritairement réinvestis pour promouvoir le but social de l'activité. Précisément, la BAS incite à porter un regard critique sur le rôle du capital et des intérêts dans la société et encourage un usage responsable de l'argent; elle suit des principes éthiques clairement établis, innove et obtient des rendements financiers qui permettent des développements solidaires. Si la BAS ne cherche pas à maximiser le profit, elle veut néanmoins réaliser des bénéfices afin de renforcer ses fonds propres et assurer ainsi son développement. En deuxième lieu, ses bénéfices alimentent aussi le Fonds d'innovation et enfin, un modeste dividende est versé aux actionnaires. Ainsi, la BAS réalise des bénéfices pour un avenir viable.

# RESPECT DE LA DÉMOCRATIE ET RESPONSABILITÉ

La recherche de l'égalité selon le principe «une personne, une voix» est emblématique de l'ESS, au même titre que la promotion des responsabilités et des pouvoirs de décision au plus près de l'action et des usagers, en favorisant une structure horizontale. Sur ce point, la BAS entretient un contact étroit avec sa clientèle et ses actionnaires. La pluralité de son actionnariat exclut toute prise de contrôle majoritaire. Des actions à droit de vote privilégiant les droits de co-décision étendus sont proposés uniquement à des organisations ayant des principes similaires à ceux de la BAS.

Au niveau du personnel, un style de conduite d'égal-e à égal-e est favorisé ainsi qu'une implication dans les décisions de l'entreprise. La BAS applique des droits de participation étendus et une pratique active de la participation. Les collaboratrices et collaborateurs s'organisent via l'association du personnel. Celle-ci dispose de droits spécifiques, parmi lesquels un siège

au conseil d'administration. La charte de la BAS, rédigée en commun, définit encore d'autres droits de participation.

Sur un tout autre registre, la BAS, estimant que le bon fonctionnement d'une société démocratique implique le paiement des impôts refuse depuis sa création des avoirs non déclarés.

## RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Une organisation de l'économie sociale s'engage à limiter son empreinte écologique, notamment en développant des relations d'échange et de consommation avec des filières de production qui respectent les cycles écologiques naturels et une minimisation de l'utilisation des ressources énergétiques fossiles. Ici encore, la BAS s'affirme comme un partenaire crédible et transparent en investissant dans la préservation des ressources naturelles vitales. Ses activités commerciales se fondent sur des critères sociaux et environnementaux. La BAS applique des critères de sélection stricts aux champs d'activité et aux secteurs d'encouragement soutenus. Par ailleurs, des critères d'exclusion proscrivent certains prêts ou produits d'investissement.

Les projets solidaires sont spécialement encouragés et financés: entreprises à but social ou écologique, habitats sociaux et constructions écologiques, énergies renouvelables, mobilité respectueuse de l'être humain et de l'environnement, agriculture biologique, projets portés par des femmes, espaces culturels, instituts de formation et coopération au développement. La BAS évalue continuellement de nouveaux secteurs à encourager.

#### RESPECT DU TRAVAIL

Tout acteur ou actrice de l'ESS vise à donner à ses collaborateurs la maîtrise de ses tâches et de son cadre de travail. Sur ce point, la BAS offre des conditions de travail exemplaires et progressistes. Le style de gestion de la BAS se distingue par une attribution claire des tâches, des responsabilités et des compétences. A travail égal, les femmes et les hommes reçoivent un salaire égal. Les prestations sociales sont avant-gardistes. L'écart entre le salaire le plus bas et le plus élevé est très faible en comparaison avec d'autres établissement, en particulier bancaire: selon les statuts il ne doit pas dépasser 1:5. Cette politique de transparence est complétée par la publication à l'interne des salaires et à l'externe des rémunérations de chaque membre du conseil d'administration et de la direction. La formation de base et continue des collaboratrices et collaborateurs fait l'objet d'une grande attention. La BAS attend de leur part un intérêt marqué pour les questions sociales et écologiques, ainsi qu'un engagement fort envers les objectifs de la banque.

## RESPECT DE LA COHÉRENCE

L'une des missions que se fixe la BAS est que sa vision d'entreprise et de ses activités soient en cohérence avec ses exigences éthiques. En plus des organes imposés par la loi aux sociétés anonymes et la régulation bancaire, la BAS s'est dotée d'un organe de contrôle d'éthique externe et indépendant. Cet organe, élu par l'assemblée générale à laquelle il rend également compte, évalue, en collaboration avec la banque, son modèle d'affaires dans son fondement éthique et contribue à poursuivre son développement. Par ailleurs, la BAS soutient un organe de publication traitant de l'activité bancaire sociale et écologique et prend position de manière à encourager le public à débattre de questions de société et à y apporter des réponses.

La BAS est membre d'organisations nationales et internationales réunissant des établissements bancaires alternatifs et elle soutient des réseaux qui partagent ses valeurs à travers l'échange d'informations et d'expériences entre les acteurs d'une économie sociale et solidaire.

## CONCLUSION

La BAS est une banque pour le quotidien centrée sur l'éthique. Elle est active dans toute la Suisse pour ses clientes et ses clients dans la récolte de fonds dépargne, le conseil en placement et l'octroi de crédit. Elle propose également tout les services usuels d'une banque tels que l'e-banking, la carte maestro etc.

Mais, bien au-delà des ses produits et ses services somme toute «ordinaires», au travers des valeurs qu'elle défend et qu'elle promeut, la BAS s'inscrit entièrement dans le courant de l'ESS. C'est pour cette raison qu'elle est membre des Chambres de l'Economie Sociale et Solidaire genevoise et vaudoise et soutient leurs démarches.